

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS TYPE	Droit et sciences du travail européen	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Droit et sciences du travail européen est proposé en formation initiale et en alternance .		
UE Appui à la transformation en contexte professionnel : au choix par 4 voies proposées. Dans le cas du choix de la voie DU : l'étudiant peut s'inscrire et valider le DU Pratiquer la négociation collective ou le DU Expertise Sociale en Administration et liquidation des Entreprises en Difficulté (ESALED)		
Mobilité "sortante" = au choix :		
1) mobilité au Canada (Université Laval / Québec) au semestre 3. La moyenne du semestre obtenue en mobilité est reportée sur le semestre 3 du M2 DSTE.		
2) mobilité Européenne (partenaires du réseau MEST *) au semestre 4. Cette mobilité est soumise à une condition d'admissibilité sur dossier académique, entretien de langue et entretien de motivation. Les étudiants doivent s'inscrire en parallèle au DU Master européen en sciences du travail, en plus d'une inscription au M2 DSTE. Le parcours pédagogique individualisé à valider est communiqué en début d'année à chacun des étudiants retenus. Les étudiants suivent et sont évalués sur les enseignements de l'université partenaire, pour un total de 24 ECTS. La moyenne obtenue en mobilité est reportée sur le DU MEST pour sa délivrance, et est reportée sur les 2 UE "niveau expert" du semestre 4 du Master DSTE pour l'obtention de ce Master. L'obtention des 24 ECTS permet en outre à l'étudiant demander la délivrance du "Certificat MEST" (sans frais supplémentaire) auprès de l'université de Louvain, partenaire coordinateur du réseau MEST.		
Mobilité "entrante" : cf. MCC DU Master européen en sciences du travail		
<i>[* partenaires du réseau MEST : Université de Brême (Allemagne), Université de Trier (Allemagne), Université catholique de Louvain (Belgique), Dublin Collège (Irlande), Université de Florence (Italie), Université de Milan (Italie), Université d'Amsterdam (Pays-Bas), Université de Lisbonne (Portugal), Université Autonome de Barcelone (Espagne), Université de Ljubljana (Slovénie), Școala Națională de Studii Politice și Administrative din București (Bucarest, Roumanie).]</i>		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. La validation de l'UE 8 par la voie DU entraîne l'acquisition du bloc de compétence n°34093BC02 "Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés".		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	186	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances		13,5		2	2	Oui	Oui						
<i>Langue vivante : 1 choix valable pour les 2 semestres</i>															
Matière	S1	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE 2 (Niveau standard) : Maitriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du travail 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2	1	Écrit	3h	
UE	S1	UE 3 (Niveau standard) : Maitriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Protection sociale 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2	1	Écrit	3h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE 4 : RH, adaptation et développement des compétences	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
UE	S1	UE 5 : Droit social international, européen et comparé	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international privé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE 6 (Niveau standard) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE 7 : Entreprise et relations de travail	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	

MASTER 1		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	186	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE8 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances		13,5		2	2	Oui	Oui						
<i>Langue vivante : même langue que celle choisie au S1</i>															
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE 9 (Niveau standard) : Maitriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du travail 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
UE	S2	UE 10 (Niveau standard) : Maitriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Protection sociale 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE 11 : Droit social international, européen et comparé	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit comparé du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit de la nationalité des étrangers	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S2	UE 12 (Niveau standard) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Socio-éco du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S2	UE 13 : Prévention et règlement des conflits du travail	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contentieux du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
TOTAL ANNUEL			372	81		60	60								

MASTER 2		DROIT SOCIAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3	141			24	24	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S1	UE Usages avancés et spécialisés des outils numériques	21			1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Valorisation et traitement de l'information	21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Appui à la transformation en contexte professionnel	42			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Gestion de projet, Ateliers d'insertion professionnelle et organisation de la conférence annuelle	30				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet	Note collective	
Matière	S1	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : the future of work	12					Non	Non				Non évalué	
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES												
UE	S1	UE (Niveau expert) : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	24			8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit du travail et transitions (écologique et numérique)	15				5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Actualité de la négociation collective	9				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S1	UE (Niveau expert) RH, adaptation et développement des compétences	54			10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Gestion des RH et management interculturel	30					Non	Oui					
Matière	S1	Gestion de la paie	15				10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	S1	Construction d'un plan de formation	9					Non	Oui					

MASTER 2		DROIT SOCIAL									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	Semestre 4	162			36	36	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE (Niveau expert) Droit social international, européen et comparé	102			15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Systèmes comparés de relations professionnelles	21				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	S2	Systèmes comparés d'emploi et de formation	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Systèmes comparés de protection sociale	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit social européen des entreprises en difficulté	24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	S2	Mobilité internationale des travailleurs	15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE (Niveau expert) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale	60			9	9	Oui	Oui					
Matière	S2	Analyse des organisations	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Socio-éco du travail	30				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Actualité de la protection sociale	9				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte professionnel				12	12	Oui	Oui					
1 voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (3 mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	Rédaction du mémoire de recherche et soutenance	
Matière	S2	Voie DU (DU concernés voir fiche générale)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Report de la note du DU	
Matière	S2	Voie Alternance : Dossier professionnel appliqué						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
TOTAL ANNUEL			303			60	60							